

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D020/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 29 mars à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein des locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie – Pôle de Brionne, 29 rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 mars 2019

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VATINEL Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE,
En exercice : 21	
Présents : 12	
Votants : 12	

Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir communiqué

Secrétaire de séance : Monsieur MALARGÉ

Objet : S.A.A.D. – Demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Eure dans le cadre de la mise en place de « tutorat »

PJ : Demande de soutien financier et fiche technique

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la convention entre le Département de l'Eure et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour le co-financement du programme de modernisation et de professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le département, des heures dites de tutorat peuvent être financées.

Les heures de tutorat correspondent à des heures durant lesquelles une aide à domicile en place encadre un nouveau salarié en vue de sa prise de poste ou un agent ayant peu d'expérience. Ces heures de tutorat ont pour objectif :

- D'organiser au mieux les remplacements chez les bénéficiaires en réalisant des interventions en binôme avant le remplacement.
- Faciliter l'intégration des nouveaux salariés.

Ces heures peuvent être financées sous forme de subvention à hauteur de 16 euros par heure pour un temps d'accompagnement de 7 heures minimum et 21 heures maximum par agent.

Pour 2019, le service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.I.A.S. sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure pour 210 heures de tutorat.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation des administrateurs la demande de soutien financier ci-jointe.

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Eure.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer cette demande ainsi que toute pièce nécessaire à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JC. ROUSSELIN", written over the printed name.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190329-19D020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019